

Victoria Selwyn, Présidente
Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs (A3DE)
953, rue des Forrières
76560 DOUDEVILLE
Tél. : 02 35 56 90 09

Madame la Présidente
Tribunal administratif de Rouen
53, avenue Gustave Flaubert
76000 Rouen

Dossier N° : 1000936-1
Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs c/
Commune de Doudeville

Objet : Observation concernant la pièce communiquée par la SELARL HUON SARFATI le 27 mars 2012 ; précisions concernant les ressources financières de l'Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs

Doudeville, le 1^{er} avril 2012

Madame la Présidente,

Je vous remercie de m'avoir communiqué par courrier daté du 28 mars 2012 une pièce fournie par la SELARL HUON SARFATI représentant la Commune de Doudeville et me permets de revenir vers vous pour signaler deux éléments concernant l'affaire citée en référence.

En premier lieu, la pièce jointe au courrier de la SELARL HUON SARFATI et décrite par celle-ci comme « copie du rapport de présentation complémentaire du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Doudeville, tel qu'annexé au projet de délibération au Conseil municipal du 19 février 2009 » a été établi ultérieurement à la délibération mentionnée, puisque ses pages 2 à 24 sont datées « juin 2009 ».

En deuxième lieu, je souhaite apporter quelques précisions concernant les ressources financières de l'Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs (A3DE), dans l'hypothèse où votre Tribunal serait amené à réfléchir à l'équité entre les parties. Les moyens financiers de l'association se limitent aux cotisations de ses adhérents (la cotisation étant fixée à 10 € pour l'année 2012), aux dons et aux éventuelles recettes des événements (conférences et sorties sur des thématiques de sensibilisation aux questions environnementales) qu'elle organise, dont elle tente de maintenir la gratuité. Jusqu'à présent, l'association n'a jamais demandé de subvention.

Je vous souhaite bonne réception de ce document faxé en 4 exemplaires et vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.